

DELIBERATION N° 2024/04/02

Du Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Zacharie

Concernant l'approbation du COMPTE ADMINISTRATIF 2023 du CCAS

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 18 heures,

Le Conseil d'Administration du CCAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques COULOMB, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation du Conseil d'Administration du CCAS : le 25 mars 2024

Présents : Mmes ROYER Carole, BOUHAFS Hayette, POZZI Monique, MORACCHINI Encarnacion et BROCHIER Christiane
MM. BOUTRY Marcel, PASCAL Paul.

Absent(e) (s) : Mme PRATI Corinne, MM TABONE Paul, BERTOLOTTI Jacques.

Absent(e) (s) ayant donné procuration : M. COULOMB Jean-Jacques

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2023 ainsi que les documents qui s'y rattachent ;

Après avoir entendu et approuvé le Compte de Gestion dressé par le Receveur ;

Considérant que Le Président, Monsieur Jean-Jacques COULOMB, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances du C.C.A.S. en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles,

- Procède au règlement définitif du budget de l'exercice 2023, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

	Fonctionnement
Affectation 2022	10 809.83
Recettes 2023	72 350.30
Dépenses 2023	76 277.67
	6 882.46

- Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes et les crédits annulés.

Pour copie conforme,

La Vice-Présidente,
Carole ROYER



A blue circular stamp of the CCAS de Saint-Zacharie is partially visible behind the signature.

Le Secrétaire,
Marcel BOUTRY



A blue circular stamp of the CCAS de Saint-Zacharie is partially visible behind the signature.